

Peu urbanisée et quasiment pas industrialisée, Fontenay n'est alors pas la ville de la région la plus touchée. En 1935, les 66 chômeurs « reconnus » représentaient 0,96 % de la population totale. Ils étaient 1,58 % à Sceaux ; 1,71 % à Bourg-la-Reine ; 2,30% à Châtillon-sous-Bagneux ; 4,39 % à Châtenay-Malabry ; 6,40% au Plessis-Robinson...

Chaque année, un contrôleur du Ministère du Travail venait réexaminer le cas des chômeurs secourus « à la cadence de 20 chômeurs de l'heure » (d'après la circulaire adressée au Maire fontenaisien Léon Foy). Ceux qui ne se présentaient pas au contrôle étaient radiés sous 48 heures. Alors, ils ne leur restaient plus, comme pour les non admis aux secours, que la solidarité locale (Bureau de bienfaisance ou produit des collectes) pour survivre.

Le 15 mars 1936, les denrées, vêtements et argent récoltés (pour une valeur totale de 12 798 francs) permirent de secourir plus de 360 fontenaisiens pour une population de 6 840 habitants).

L'Archive de la Quinzaine n°384

Du lundi 11 mars au samedi 23 mars 2019 :

***Jacquou à la Fosse Bazin
(1971)***

Les Archives municipales vous accueillent
le mardi de 13h30 à 18h00/ le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 /
le jeudi de 9h30 à 12h30/ le vendredi de 9h30 à 12h30 ou sur rendez-vous.

Archives municipales
10, rue Jean Jaurès
92 260 Fontenay-aux-Roses
Tel. 01 41 13 21 12

david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr

<https://www.fontenay-aux-roses.fr/35/histoire-et-patrimoine.htm>



L'Archive de la Quinzaine¹ n°383

Du lundi 25 février au samedi 9 mars 2019

***Mobilisation pour les chômeurs
(1936)***

La crise économique de 1929, dont les effets en France apparaissent à partir de 1931, plonge de nombreuses familles dans le besoin. Fruit de l'urbanisation et de l'industrialisation, une nouvelle figure s'impose : celle du chômeur (partie intégrante, rappelons-le, de la population active).

Durant les années 1930, sous l'égide du Ministère du Travail, le Fonds du chômage verse des aides aux chômeurs qui répondent aux critères rigoureux définis par les pouvoirs publics. A Fontenay-aux-Roses, en 1934, ils sont 43 bénéficiaires (pour 117 demandeurs d'emploi). En 1939, 66 sont secourus (sur 266 demandeurs).

Parallèlement, un Comité Départemental d'Entraide aux chômeurs s'est donc constitué en 1932. Sous le haut patronage des Préfets (Seine et Police), du Président du Conseil Municipal de Paris et de plusieurs institutions religieuses, des collectes sont organisées pour venir en aide aux chômeurs non indemnisés. C'est le cas à Fontenay-aux-Roses le dimanche 15 mars 1936 (AM FaR 2 Q 102) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

A LA POPULATION

Le « COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX CHOMEURS ET AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES » lance un dernier et pressant appel à toute la population de FONTENAY pour que la journée du 15 Mars soit un succès pour ses équipes de collecteurs.

DES ENFANTS ONT FAIM ET FROID.

BEAUCOUP SONT MALADES FAUTE DE SOINS.

Outre les chômeurs inscrits, nombreux sont ceux qui n'ont pas droit à l'allocation de chômage.

BEAUCOUP DE FAMILLES NOMBREUSES MANQUENT DU NÉCESSAIRE.

Préparez des colis de vêtements et de linge, des paquets de vivres. Il n'est pas de famille qui n'ait chez elle des vêtements d'enfants trop petits, des vêtements d'homme ou de femme encore en bon état mais qui ne sont plus portés. Et que ceux qui n'ont rien de tel donnent de l'argent.

LA PLUS PETITE OBOLE SERA LA BIENVENUE.

**NOUS FRAPPERONS A TOUTES LES PORTES.
PERSONNE NE PEUT REFUSER.**

Signé :

Les organismes
du « COMITÉ D'ENTR'AIDE ».

Vu : Le Maire, Président.
LÉON FOY.